



# Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

## Automne 2023

[Message du ministre](#)

[Annonces ministérielles](#)

[Mise à jour concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#)

[Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année](#)

### Message du ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Nello Altomare

En tant qu'ancien enseignant et directeur d'école, je suis honoré d'avoir été nommé ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.

Au nom de notre nouveau gouvernement provincial, c'est très chaleureusement que je tiens à souhaiter à accueillir tous nos partenaires de l'éducation et de la garde d'enfants.

Mon approche sera de travailler en collaboration avec vous et d'écouter vos préoccupations pendant que nous ferons avancer, ensemble, notre objectif commun de rétablir et de renforcer l'intégrité de notre système d'éducation publique pour nos enfants, et la création d'un système de garderies véritablement universel et abordable pour les familles manitobaines.

J'ai particulièrement hâte de travailler sur les engagements du gouvernement à la création d'un programme d'alimentation scolaire universel dans chaque école, afin que tous les enfants puissent se concentrer sur leur apprentissage, ainsi qu'à la réduction de l'effectif des classes des apprenants les plus jeunes afin de permettre aux enseignants et aux auxiliaires d'enseignement d'offrir plus d'attention personnalisée aux enfants.

Chaque enfant compte. Je sais qu'en tant qu'enseignants et éducateurs, ensemble nous démontrerons cette vision dans le travail que nous ferons chaque jour pour les enfants, les familles et les communautés que nous servons.

– Nello

### Message du sous-ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Brian O'Leary

Je suis ravi d'entrer au service de ce gouvernement et de ce Ministère. J'ai connu une magnifique carrière comme enseignant, directeur d'école et, pendant plus de deux décennies, directeur général de la Division scolaire de Seven Oaks.

Je ressens une énorme fierté pour nos accomplissements dans la Division scolaire de Seven Oaks en éducation autochtone, dans l'avancement de l'équité, en éducation artistique et bien plus encore. Maintenant que j'intègre le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, j'ai hâte de faire partie des initiatives provinciales qui comptent pour les enfants -- surtout les enfants qui en ont le plus besoin.

Je suis très reconnaissant du soutien que le Ministère a fourni aux écoles pendant la pandémie de COVID-19. La communication était ouverte et régulière, et le soutien était approprié et fourni en temps opportun. Cette intervention et

le dévouement du personnel du Ministère ont grandement contribué à la force, à la résilience et à la souplesse dont nos écoles ont fait preuve tout au long de la pandémie.

Maintenant que la COVID-19, ou du moins la crise qu'elle a engendrée, est derrière nous, nous continuons à faire face à ses effets persistants. Nous avons tous subi la même tempête, mais nous n'étions pas tous dans le même bateau, et les inégalités dans notre province nous paraissent maintenant encore plus flagrantes. Notre travail en éducation est donc bien plus important.

Je suis impatient de vous rencontrer, d'apprendre de vous et de travailler ensemble avec vous pour faire avancer les choses.

– Brian

### Consultations et engagements récents et à venir

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a publié le *Rapport du Conseil consultatif des élèves 2022-2023*.

Le [Conseil consultatif des élèves](#), composé de 30 élèves, a terminé avec succès son deuxième mandat d'activités annuelles. Nous remercions les élèves sortants et entrants qui se sont engagés à apporter leur point de vue unique pour soutenir l'amélioration continue de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Nous vous encourageons à lire leur [Rapport 2022-2023](#).

**Personne-ressource :** Scott Graham-Derham, Directeur, Section des relations sectorielles, [SRUnit@gov.mb.ca](mailto:SRUnit@gov.mb.ca)

### Examen du modèle de financement

Au printemps dernier, le Ministère a rencontré les 37 divisions scolaires dans le cadre de l'[examen du modèle de financement](#). Nous remercions tous les chefs de division pour leur contribution. Les informations sont en cours d'intégration dans le modèle proposé et seront utilisées pour les prochaines étapes et la planification de la mise en œuvre.

**Personne-ressource :** Vince Mariani, Responsable provincial, Examen du modèle de financement, [vince.mariani@gov.mb.ca](mailto:vince.mariani@gov.mb.ca)

### Nouvelle politique provinciale de lutte contre le racisme

Comme le recommande le rapport final du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation, la Province élabore actuellement une directive provinciale de lutte au racisme. Rebecca Chartrand, présidente et directrice générale d'Indigenous Strategy, collabore avec le Ministère pour contribuer à l'élaboration de la politique. Avec plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et de l'enseignement postsecondaire, y compris l'avancement des travaux sur la lutte contre le racisme dans plusieurs divisions scolaires du Manitoba, M<sup>me</sup> Chartrand est particulièrement bien placée pour diriger ces travaux à l'échelle provinciale. Dans les semaines à venir, l'équipe de consultation mettra en place un groupe consultatif et s'adressera aux principales parties prenantes pour obtenir des informations, des points de vue et des contacts afin de faire progresser diverses possibilités d'engagement.

**Personne-ressource :** Rhonda Shaw, Directrice administrative, Direction de l'apprentissage et des résultats, [lobdirector@gov.mb.ca](mailto:lobdirector@gov.mb.ca)

### Séances d'apprentissage professionnel du Cadre d'apprentissage

La Division de la réussite scolaire et de l'inclusion a entamé une série de séances d'apprentissage professionnel au printemps 2023 pour soutenir une approche de mise en œuvre de la formation des formateurs pour le [Cadre d'apprentissage](#) du Manitoba. Les séances de mise en œuvre se sont poursuivies cet automne à Winnipeg, Selkirk et Brandon, avec la participation de plus de 250 responsables éducatifs de toute la province. Cinq séances, chacune axée sur un domaine spécifique, seront proposées tout au long de l'année scolaire 2023-2024 et permettront aux divisions scolaires d'approfondir leur compréhension des éléments du Cadre d'apprentissage, de l'alignement des programmes scolaires et de l'intégration des compétences globales du Manitoba dans les programmes scolaires. Les séances 1 et 2 ont déjà eu lieu. Les personnes chargées de la liaison avec les divisions scolaires dans le cadre de l'apprentissage ont été programmées pour participer aux séances 3 à 5, qui se tiendront pendant le reste de l'année scolaire à Winnipeg, Selkirk et Brandon.

**Personne-ressource :** Janet Tomy, Sous-ministre adjointe, Réussite scolaire et inclusion, [SAI-ADM@gov.mb.ca](mailto:SAI-ADM@gov.mb.ca)

## Dates importantes

### Journée Invitons nos jeunes au travail<sup>MC</sup> – Le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023

Le programme Invitons nos jeunes au travail invite les élèves de la 9<sup>e</sup> année à faire l'expérience « d'une journée dans la vie » de divers professionnels, et à découvrir et explorer de futures possibilités et perspectives de carrières qui s'offrent à eux. Cette activité appuie l'enseignement en développement de carrière et en préparation aux carrières future au moyen de l'exploration de carrières et l'accroissement des connaissances sur les possibilités éducatives et de carrières offertes.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba est fier de promouvoir Invitons nos jeunes au travail et d'offrir des ressources pour aider les écoles à planifier cette activité. Veuillez consulter le site [Vie-carrière | Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba \(gov.mb.ca\)](https://www.gov.mb.ca/education/learning/invitations-to-work) pour trouver des ressources précieuses pour faciliter cet événement.

**Personne-ressource :** Darwin MacFarlane, Coordonnateur, Programme d'études technologiques du secondaire [tve@gov.mb.ca](mailto:tve@gov.mb.ca)

### Symposium Mamàhtawisiwin – Les 14 et 15 novembre 2023

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba est en train de planifier le prochain symposium sur [Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage — Un cadre politique en matière d'éducation autochtone](#). Cette occasion de réflexion commune et d'apprentissage collectif permettra d'explorer chacune des quatre orientations politiques ainsi que les stratégies et actions qui y sont associées et qui sont mises en œuvre dans les écoles du Manitoba, le travail de développement devant s'étendre aux établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Des invitations et une feuille d'inscription par division ont été envoyées aux directeurs généraux. Les informations relatives à l'inscription dans le secteur de la garde d'enfants seront envoyées à tous les services de garde d'enfants en installations et à domicile.

**Quand :** Le mardi 14 novembre 2023 et le mercredi 15 novembre 2023

**Où :** Victoria Inn Hotel and Convention Centre, 1808, avenue Wellington, Winnipeg (Manitoba)

**Qui devrait participer :** Directeurs généraux, haute direction de la division scolaire, directeurs/directeurs adjoints, responsables de l'éducation autochtone de la division scolaire, aînés, gardiens du savoir, administrateurs, équipes de soutien scolaire, directeurs de garderie, fournisseurs de services de garde à domicile, éducateurs de la petite enfance

**Inscription :** Les centres de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants ainsi que les organisations partenaires recevront un courriel avec un lien d'inscription.

**Personne-ressource :** Helen Robinson-Settee, Directrice, Direction générale de l'inclusion des Autochtones, [iid@gov.mb.ca](mailto:iid@gov.mb.ca)

### Novembre est le Mois de la littératie financière

Reconnaissant le rôle important que joue la littératie financière dans le bien-être général de chacun et dans la capacité de consulter les questions financières en toute confiance dans la vie, novembre est déclaré le Mois de la littératie financière au Manitoba. Cette proclamation vise à accroître la sensibilisation à l'importance de soutenir les élèves dans l'acquisition de ces compétences essentielles.

### Semaine de la sensibilisation et de la prévention en matière d'intimidation : Du 12 au 18 novembre 2023

Les personnes, les familles, les écoles et les communautés travaillent dur chaque jour pour réduire l'intimidation au Manitoba. La semaine du 12 au 18 novembre 2023 est déclarée Semaine de la sensibilisation et de la prévention en matière d'intimidation. Cette semaine a pour but de prendre le temps de promouvoir la sensibilisation et la compréhension de l'intimidation et de ses conséquences.

Vous trouverez sur le site [Écoles sûres et accueillantes](#) des ressources sur la manière de créer un environnement d'apprentissage sûr et bienveillant.

**Personne-ressource :** Jennifer Young, Coordonnatrice, Soutien aux écoles et à la communauté, [attendance@gov.mb.ca](mailto:attendance@gov.mb.ca)

## Mois de sensibilisation à la dyslexie

Le mois d'octobre a été célébré comme le Mois de sensibilisation à la dyslexie afin de souligner la nécessité pour les éducateurs de continuer à développer leurs connaissances et leurs compétences pour répondre aux divers besoins d'apprentissage de la lecture et de l'écriture de tous les élèves. Nous vous remercions de vos efforts constants pour faire de nos écoles des environnements d'apprentissage sûrs, bienveillants et inclusifs pour nos enfants et nos jeunes.

---

### Mises à jour sur les dirigeants

- **Claire Breul, directrice générale des finances du Ministère**, a trouvé un poste à l'extérieur du gouvernement du Manitoba. Avec le départ de M<sup>me</sup> Breul, **Andrew Henry** occupe désormais le poste de directeur général des finances du Ministère. Après avoir travaillé aux côtés de M<sup>me</sup> Breul pendant plus de 20 ans, Andrew a pris ses fonctions avec aisance. **Elowina Torres-Montales** est maintenant directrice, Contrôle et rapports financiers.
- **Allyson Demski, gestionnaire, Communication et préparation aux situations d'urgence**, s'est jointe aux Relations sectorielles. Avant de rejoindre l'équipe des services ministériels, M<sup>me</sup> Demski a occupé des fonctions dans le domaine de la gestion et de la préparation aux situations d'urgence, plus récemment au sein de Santé Manitoba, et auparavant au sein de l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba.
- **Ron Sugden, responsable provincial pour le Cadre pour l'amélioration continue de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année**, a rejoint le Ministère après avoir occupé le poste de directeur général adjoint de la Division scolaire Prairie Rose. Avec plus de 30 ans d'expérience en tant qu'enseignant, chef d'établissement et administrateur principal de la division, le leadership, l'expertise et la passion de M. Sugden pour la planification et les rapports des écoles et des divisions scolaires contribueront grandement à l'engagement de notre système en faveur de l'amélioration continue.
- **Roselle Miko, directrice, Section des affaires législatives**, apporte une expérience substantielle en matière de législation et d'analyse des politiques, acquise dans le cadre de ses fonctions au sein du ministère du Développement durable et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural, ainsi que dans le cadre de son récent poste au sein du Secrétariat pour la responsabilisation en matière de réglementation.
- **Toni Landry et Neera Barber, superviseures au sein du Programme de soutien à l'inclusion**, possèdent toutes deux la certification EJE III et travaillent dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance depuis plus de 15 ans. M<sup>me</sup> Landry travaille à la Division depuis 2012 dans divers rôles, dont plus récemment celui de responsable par intérim de la Section de la diversité et de l'inclusion. M<sup>me</sup> Barber, quant à elle, s'est jointe à l'équipe de diversité et d'inclusion en 2019 et y a travaillé en tant que travailleuse du développement de l'enfant et plus récemment en tant que coordonnatrice du soutien à l'inclusion.

Pour plus d'informations sur la structure organisationnelle du Ministère et les personnes-ressources clés, veuillez consulter le site suivant : [www.edu.gov.mb.ca/propos\\_de\\_nous.html](http://www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html).

## Mise à jour concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

### Pleins feux : Mise à jour du plan d'action sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants Canada-Manitoba

Au cours de la dernière année, le Ministère s'est efforcé d'établir des liens avec le secteur, les parties prenantes et de nouveaux partenaires dans le cadre de notre travail visant à faire progresser les engagements pris par le Manitoba dans le cadre de deux accords conclus avec le gouvernement du Canada : [l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#) et [l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada](#).

Une grande partie de ce que nous avons appris grâce à ces engagements a directement influencé les négociations avec le Canada pour les dernières années des deux accords. Le 1<sup>er</sup> août 2023, ces nouveaux plans d'action ont été annoncés conjointement par les gouvernements du Manitoba et du Canada. Ils décrivent les actions que le Manitoba entreprendra pour respecter ses engagements en matière de renforcement de la main-d'œuvre, d'amélioration de la qualité et de l'abordabilité et de création de 23 000 places supplémentaires.

**Personne-ressource** : Sarah Whiteford, Sous-ministre adjointe Apprentissage et garde des jeunes enfants  
[ELCCADM@gov.mb.ca](mailto:ELCCADM@gov.mb.ca)

### Stratégie relative aux effectifs d'éducateurs des jeunes enfants

Les éducateurs des jeunes enfants et les aides des services à l'enfance sont le fondement des programmes d'apprentissage des jeunes enfants de qualité. Le Ministère estime qu'il faudra au moins 2000 éducateurs des jeunes enfants et 1000 aides des services à l'enfance pour soutenir l'expansion des places dans l'ensemble du Manitoba. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, plusieurs initiatives ont été lancées :

- Augmentation de 18 % du financement pour soutenir les augmentations de salaires;
- Plan pluriannuel d'expansion de la formation visant à créer près de 1000 nouvelles places de formation dans les universités et les collèges;
- Prolongation du programme de remboursement des frais de scolarité en éducation de la petite enfance jusqu'en 2026.

Des contrats sont passés avec des fournisseurs qualifiés dans le cadre de procédures concurrentielles afin de soutenir la mise en œuvre d'un cadre global pour les salaires et les avantages sociaux et de moderniser le système de certification. La consultation des parties prenantes est prévue pour l'hiver 2023. D'autres stratégies visant à recruter et à retenir des professionnels dans le secteur sont en cours d'élaboration, et le Manitoba travaille à une stratégie fédérale-provinciale-territoriale en matière de main-d'œuvre, ainsi qu'à la [Table de consultation des ministres](#), composée de prestataires et de parties prenantes.

**Personne-ressource** : Mario Gordon, Directeur, Développement de la main-d'œuvre, [cdcinfo@gov.mb.ca](mailto:cdcinfo@gov.mb.ca)

## Augmentation des places et du capital

En date d'août 2023, pour atteindre l'objectif de 23 000 places nouvellement financées pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, 8226 places ont été approuvées pour les enfants de 0 à 6 ans (ouvertes ou promises) grâce à l'effet de levier du financement fédéral. En outre, des fonds provinciaux ont été investis pour étendre ce soutien aux programmes destinés aux enfants d'âge scolaire, y compris l'approbation de 4272 places supplémentaires pour les enfants âgés de 7 à 12 ans (ouvertes ou promises). Cela porte le nombre total de places ouvertes ou promises à 12 498 places pour les enfants de 0 à 12 ans. En juillet 2023, grâce au financement fourni dans le cadre de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, le Manitoba a annoncé l'allocation de 132 millions de dollars à 36 écoles publiques pour créer plus de 2400 places pour les enfants de moins de sept ans. Visitez la page sur la [création de places](#) pour plus de détails sur l'augmentation des places de garde d'enfants dans les écoles, ainsi que sur d'autres initiatives en cours.

**Personne-ressource :** Pam Wever, Direction du développement des immobilisations et des espaces, [ccgf@gov.mb.ca](mailto:ccgf@gov.mb.ca)

## Formation pour les professionnels de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

### Expansion des programmes d'enseignement postsecondaire

Des possibilités de formation supplémentaires sont désormais offertes aux éducateurs des jeunes enfants et aux aides des services à l'enfance, car les gouvernements du Manitoba et du Canada élargissent les programmes d'études postsecondaires dans cinq universités et collèges publics. Près de 1000 places seront ajoutées au cours des trois prochaines années, ce qui permettra d'accueillir environ 2000 nouveaux étudiants, notamment dans le cadre de l'extension des programmes de diplômes sur le lieu de travail. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de nos établissements d'enseignement supérieur partenaires :

- [Assiniboine Community College](#) (en anglais seulement)
- [Manitoba Institute of Trades and Technology](#) (en anglais seulement)
- [Red River College Polytechnic](#) (en anglais seulement)
- [University College of the North](#) (en anglais seulement)
- [Université de Saint-Boniface](#)

## Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'éducateur des jeunes enfants de niveau II (EJE II)

Le Programme d'évaluation de l'admissibilité au titre d'éducateur des jeunes enfants de niveau II sert de voie d'accès pour obtenir une classification d'EJE II. Il est conçu pour les personnes qui possèdent déjà les connaissances et les compétences essentielles requises pour la garde d'enfants en utilisant des pratiques de reconnaissance des acquis. Les participants ont accès à quatre volets d'évaluation de l'admissibilité au titre d'éducateur des jeunes enfants de niveau II : L'évaluation des compétences, l'évaluation des acquis, l'évaluation modifiée des acquis et l'attestation des compétences acquises à l'étranger (ACAE). Le 22 juin 2023, le Ministère a célébré et félicité 60 nouveaux professionnels qui ont reçu leur classification EJE II. C'est la première fois depuis 2019 qu'un événement en personne a été organisé pour honorer les diplômés de l'EJE III!



**La classe des finissants du programme EJE II de 2019 (de gauche à droite) :** Lovepreet Kaur Mohie, Jasdeep Bajaj, Sathsarani Thenuwara, Dilini Balasooriya, Pratima Bhattarai, Amritpal Thind, Nivin Elserety, Meena Rani, Olga Shmidt, Analyn Frias et Charito Julian.

Le volet d'évaluation basée sur les compétences pour les participants des régions rurales et nordiques a prolongé sa date

limite d'admission jusqu'au 30 novembre 2023. Ce programme est conçu pour soutenir l'évolution de carrière dans le domaine de l'éducation des jeunes enfants, en offrant aux aides des services à l'enfance la possibilité de devenir EJE II avec l'aide d'un conseiller et d'un pair évaluateur.

Pour plus d'informations et pour poser votre candidature :

**Courriel :** [cdccertificate@gov.mb.ca](mailto:cdccertificate@gov.mb.ca)

**Site Web :** [www.manitoba.ca/education/childcare/students\\_workforce/ece\\_assessment.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/ece_assessment.fr.html)

## Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

### Examen des brevets d'enseignement de la maternelle à la douzième année

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a entamé une révision du [Règlement sur les brevets d'enseignement](#), dont la dernière révision remonte à 2015. Ce règlement établit les exigences relatives aux brevets d'enseignement et à la reconnaissance de l'expérience professionnelle des enseignants, des dirigeants scolaires et des spécialistes scolaires dans la province. Les consultations ont débuté en juillet 2023. Les premiers commentaires du secteur ont donné lieu à des modifications provisoires. Toutefois, dans les semaines à venir, le Ministère poursuivra les consultations et utilisera ces commentaires pour envisager d'autres modifications du règlement.

**Personne-ressource :** Stacey Hay, Directrice, Brevets d'enseignement et normes, [stacey.hay@gov.mb.ca](mailto:stacey.hay@gov.mb.ca)

### Mise à jour concernant le programme d'évaluation provincial

Le [programme d'évaluation provincial](#) du Manitoba a un double objectif. À **l'échelle de l'école et de la division**, les données sont utilisées pour fournir un retour d'information aux élèves, aux enseignants et aux parents/soignants concernant l'apprentissage des élèves, pour informer en vue de la planification de l'enseignement et pour aider à prendre des décisions, telles que celles liées à l'attribution des ressources. À **l'échelle provinciale**, les données fournissent un aperçu des résultats obtenus par les élèves par rapport à des résultats d'apprentissage spécifiques à un moment précis. Ces données à l'échelle du système permettent d'identifier les tendances et d'éclairer les décisions politiques au niveau du système ainsi que le développement, l'affinement et la mise en œuvre des programmes d'études et des évaluations à l'échelle provinciale. Voici quelques mises à jour importantes pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Un projet pilote de trois ans a débuté en 2023-2024 pour mettre en œuvre l'évaluation des jeunes enfants. Cette évaluation fournit en temps réel des données spécifiques aux élèves de maternelle afin de répondre aux besoins d'apprentissage en cours d'année, en mettant l'accent sur les compétences en matière de lecture et d'écriture et sur le développement sain de l'enfant. Trente divisions scolaires participent à la première année du projet pilote.
- Les évaluations formatives des jeunes enfants et des élèves intermédiaires se poursuivront comme à l'habitude.
- La nouvelle évaluation provinciale de la 10<sup>e</sup> année, axée sur l'apprentissage cumulatif des élèves jusqu'à la fin de la 9<sup>e</sup> année, débutera en novembre par un projet pilote dans les écoles du Manitoba. L'évaluation se concentre sur la composante lecture et compréhension et sur la composante mathématique pour les élèves qui suivent les cours de langue et de mathématiques au premier semestre. Cette évaluation pilote, élaborée avec des enseignants du Manitoba, permettra de préparer le système et de gagner en confiance en vue d'une mise en œuvre complète à l'automne 2024.
- Les tests provinciaux de 12<sup>e</sup> année, suspendus prématurément pendant la pandémie de COVID-19, devraient reprendre en janvier et en juin 2024.

**Personne-ressource :** Janet Tomy, Sous-ministre adjointe, Réussite scolaire et inclusion, [SAI-ADM@gov.mb.ca](mailto:SAI-ADM@gov.mb.ca)

## Des écoles sûres et accueillantes : Directive d'orientation pour améliorer les appuis proactifs afin de réduire le recours à la suspension (2023)

Nous sommes heureux d'annoncer le lancement du nouveau document *Des écoles sûres et accueillantes : Directive d'orientation pour améliorer les appuis proactifs afin de réduire le recours à la suspension*. La [directive politique](#) fournit des orientations à l'échelle de la province pour limiter, réduire et éliminer progressivement les pratiques d'exclusion, sauf en cas de risque imminent pour la sécurité des élèves et du personnel. Elle fournit également aux divisions scolaires un cadre pour élaborer ou renouveler leurs politiques locales sur l'utilisation de la suspension dans les écoles d'ici le printemps 2024. Cette directive garantit que nous répondons à une recommandation importante du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba.

Nous remercions les divisions scolaires Mountain View et River East Transcona d'avoir piloté la collecte de données sur les suspensions et les expulsions au cours de l'année scolaire 2022-2023. Le projet pilote provincial de données sur les suspensions se poursuivra en 2023-2024, avec la participation de toutes les divisions scolaires afin d'éclairer davantage le processus de collecte.

**Personne-ressource :** Allan Hawkins, Directeur administratif, Direction du soutien à l'inclusion, [isbinfo@gov.mb.ca](mailto:isbinfo@gov.mb.ca)

## Cadre de leadership scolaire provincial

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a collaboré avec des partenaires du secteur de l'éducation pour créer un cadre provincial de leadership scolaire afin d'orienter l'apprentissage professionnel des chefs d'établissement et de renforcer les compétences en matière de leadership scolaire, dans les contextes locaux. Au printemps dernier, le Ministère a publié trois enquêtes : une enquête auprès du conseil consultatif des parents, une enquête auprès du conseil consultatif des élèves et une enquête sectorielle (chefs d'établissement et de division scolaire, enseignants, titulaires de droits autochtones et partenaires éducatifs), afin d'obtenir des commentaires et une validation concernant les compétences, les connaissances et les comportements identifiés pour une direction d'école efficace. Les résultats des enquêtes sont résumés dans un [rapport Ce que nous avons entendu](#). Le Ministère remercie tous ceux qui ont participé aux enquêtes. Les travaux se poursuivent pour intégrer ces commentaires et finaliser le cadre, avec le soutien de M. Steven Katz, d'une équipe de mise en œuvre et d'un certain nombre de réseaux d'apprentissage pour les directeurs d'école.

**Personne-ressource :** Donna Davidson, Responsable provinciale, Cadre de leadership scolaire provincial, [donna.davidson@gov.mb.ca](mailto:donna.davidson@gov.mb.ca)

## Stratégie de recrutement et de rétention des enseignants de langue française

La [Stratégie de recrutement et de rétention des enseignants de langue française du Manitoba : Passer à l'action](#) a été lancée en juin 2023. La stratégie décrit un cadre pour coordonner de nombreuses initiatives visant à augmenter le nombre d'enseignants de langue française au Manitoba. Elle comprend un plan de mise en œuvre détaillé qui décrit les moyens spécifiques par lesquels les partenaires sectoriels et les acteurs de l'éducation du Manitoba peuvent passer à l'action collective. Le Bureau de l'éducation française assurera la direction du système pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie en partenariat avec les parties prenantes de l'éducation française. Les consultations menées au cours des dernières années ont largement contribué à l'élaboration de la stratégie et ont souligné la nécessité d'un engagement et d'une collaboration continus entre le gouvernement, les parties prenantes et les partenaires au cours des mois et des années à venir.

**Personne-ressource :** Kassy Assié, Directeur général, Bureau de l'éducation française, [exdir-bef@gov.mb.ca](mailto:exdir-bef@gov.mb.ca)

## Éducation sur les traités pour tous

L'année scolaire en cours sera marquée par le lancement, en juin 2023, du plan d'[Éducation sur les traités pour tous](#). Il s'agit notamment d'obliger tous les enseignants et le personnel des écoles de la maternelle à la douzième année à suivre une formation sur l'enseignement des traités d'ici le 31 décembre 2025, ainsi que d'autres travaux ciblés visant à soutenir les chefs d'établissement, à établir des réseaux catalyseurs d'apprentissage en anglais et en français pour les enseignants, à garantir l'enseignement des traités aux élèves de la maternelle à la douzième année et à planifier les développements futurs avec les partenaires de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Les divisions scolaires soumettront des plans de mise en œuvre de haut niveau d'ici le 31 octobre 2023, dans le cadre de leur rapport sur le Cadre pour l'amélioration continue.

Ce plan s'appuie sur l'énorme travail accompli par la Treaty Relations Commission of Manitoba et nos partenaires en matière d'éducation pour dispenser l'enseignement des traités dans toute la province. Merci également aux enseignants catalyseurs, aux chefs d'établissement et aux partenaires des divisions scolaires pour leur travail visant à assurer la compréhension de nos responsabilités et de notre histoire commune et à faire progresser la cause de la vérité et de la réconciliation.

**Personne-ressource :** Helen Robinson-Settee, Directrice, Direction générale de l'inclusion des Autochtones, [iid@gov.mb.ca](mailto:iid@gov.mb.ca)

## Apprentissage à distance

Lors des séances d'engagement de l'automne 2022, il a été mentionné que les élèves et les enseignants ignorent souvent l'étendue des possibilités d'apprentissage à distance déjà en place pour favoriser la réussite des élèves au Manitoba, comme le mentionne le rapport [École secondaire provinciale en ligne : Ce que nous avons entendu \(avril 2023\)](#). Afin d'accroître la sensibilisation, un nouveau site Web convivial a été créé pour améliorer l'information sur les programmes d'apprentissage à distance dans les écoles secondaires ([www.mbremotelearning.ca/?lang=fr](http://www.mbremotelearning.ca/?lang=fr)). Le site Web reflète les enseignements tirés de plus de 20 ans d'apprentissage à distance au Manitoba, de deux ans d'apprentissage à distance en situation d'urgence pendant la pandémie de COVID-19, et de ce qui a été entendu dans le cadre d'un vaste engagement avec les parties prenantes, notamment avec le conseil consultatif des élèves. Le Ministère continue de s'engager avec des partenaires clés de toute la province, y compris les représentants des divisions scolaires métropolitaines, rurales et nordiques et la Division scolaire franco-manitobaine, afin de fournir des commentaires sur la stratégie provinciale d'apprentissage à distance et sur la programmation de l'apprentissage à distance.

**Personne-ressource :** Ted Fransen, Responsable provincial, Apprentissage à distance, [Ted.Fransen@gov.mb.ca](mailto:Ted.Fransen@gov.mb.ca)

Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Le bulletin est publié en automne, en hiver et au printemps. L'édition d'hiver devrait paraître en février 2024. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter [dmedu@manitoba.ca](mailto:dmedu@manitoba.ca).

Merci.

### Communiquez avec nous

Pour nous faire part de vos questions ou commentaires, veuillez contacter [SRUnit@gov.mb.ca](mailto:SRUnit@gov.mb.ca).

Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à [www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html](http://www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html).

